

anamed international e.V.

Newsletter from Hans-Martin Hirt, Schafweide 77, 71364 Winnenden.
Tel. 07195-910225; Email: anamedhmh@yahoo.de
Homepage: www.anamed.org (literature: www.anamed-edition.com).
Management Board: Hans-Martin Hirt, Ilse Bullinger, Katharina Madrid,
Werner Schuster



Donation account:
anamed international e.V.,
IBAN: DE12 6025 0010 0007 2190 69
Kreissparkasse Waiblingen
BIC: SOLADES1WBN

”anamed encourageur” 01/2020

Chers amis, entretemps de nombreux e-mail en réponse nous sont parvenus et aussi quelques gentilles donations...ici nous vous remercions déjà pour tout!
Plusieurs d'entre vous ont sollicité un résumé. Monsieur Udo S. a tout de suite pris l'initiative de faire lui-même un résumé auquel j'ai apporté quelques corrections, ce qui pourra peut-être aider quelques-uns parmi vous à écrire aux politiciens dans leur entourage. S'il vous plaît, vous pouvez transférer tout cela, ou y puiser des argumentations et les formuler en vos propres termes. Ecrire des articles pour les journaux etc...voici un exemple de lettre :

Mesdames et Messieurs,

Voici un sujet qui, je l'espère, vous intéressera !

Il s'agit de la plante „Artemisia annua “aussi appelée armoise annuelle“.

Cette plante est utilisée en Chine depuis 2000 ans comme plante médicinale, particulièrement comme un remède traditionnel. Cette plante a eu une influence sur la politique mondiale. En effet, la raison pour laquelle la guerre du Vietnam a été gagnée par les communistes, est que les nord-vietnamiens qui étaient affaiblis par le paludisme à partir de l'année 1968 ont retrouvé leurs forces en mâchant des feuilles d'Artemisia annua. (Aussi bien les américains que les nord-vietnamiens devaient perdre plus de victimes par le paludisme que par les balles des ennemis.)

C'est surtout grâce à la chinoise Tu Youyou qu'ils doivent cette connaissance. Elle qui, de ce temps dirigeait un groupe de chercheurs. Sur l'ordre de Mao, ils découvrirent d'abord en 1968 le remède contre le paludisme et c'est en 1970 qu'ils développèrent une méthode d'extraction du principe actif qui s'appelle Artémisinine. Et c'est pour cette seconde phase de son travail qu'on lui décerna en 2015 le prix Nobel ! Le plus important était évidemment la première phase de sa découverte, l'aide pour l'auto-promotion ! Au lieu de transmettre cette expérience importante aux différents gouvernements du monde entier, l'OMS fit exactement le contraire : L'OMS recommande, bien avant le décernement du prix Nobel, et cette année encore de manière plus insistante auprès des gouvernements du monde, de **ne pas** utiliser l'Artemisia annua comme tisane-remède contre le paludisme ou autres maladies. Il est vrai que l'OMS ne peut pas établir de loi, mais elle peut émettre des recommandations et les pays qui ne les suivent pas sont « amputés » de leur financement de projets.

Que s'est-il donc passé ?

La première publication en Anglais sur l'extraction du principe actif Artémisinine parut en 1979. Tu Youyou (à qui le prix Nobel fut décerné plus tard) présenta le médicament à l'OMS en 1982, lors d'un congrès à Beijing. Le gouvernement chinois offrit une production pour toute l'Afrique, mais l'OMS a refusé. En ce temps, les industries pharmaceutiques occidentales n'avaient pas encore de produits à base

d'artemisia annua, et aurait été directement éliminées du marché parce que Artemisia annua aurait conduit à avoir des médicaments à bien meilleur prix, plus efficace et sans effet secondaire. Mais en 1994, Novartis conclut un contrat de licence avec des partenaires chinois et a pu obtenir l'exclusivité mondiale de développement, enregistrement et commercialisation des médicaments Coartem, respectivement Riamet, qui contiennent des dérivés d'artémisinine. Selon les estimations Artémisinine a pu assurer la survie de plus de 1,5 millions de malades de paludisme depuis l'an 2000.

Combien de personnes ont dû mourir avant cela parce que l'OMS a tendu la perche aux industries pharmaceutiques occidentales et a donc retardé l'introduction de la tisane Artemisia durant des dizaines d'année, personne n'en dit mot ! Car tout bêtement, il y avait une simple tisane infusée à partir de feuilles d'Artemisia annua qui était aussi efficace contre le paludisme que les dérivés d'artémisinine. Alors il fallait autant que possible, limiter la connaissance sur l'Artemisia.

Mais la situation de l'industrie pharmaceutique s'est compliquée : en effet, des tests de laboratoire (pubmed.gov) ont démontré que Artemisia annua ou son extrait agissait très efficacement contre le cancer. Ceci était la sonnette d'alarme pour une attaque globale sur la plante. Alors, les plus grandes entreprises pharmaceutiques occidentales mirent fin à leur recherche sur les antibiotiques, pour se consacrer aux produits plus lucratifs de l'oncologie. Cela a dû être un choc terrible de lire que l'Artémisinine ou une simple tisane infusée de feuilles d'Artemisia annua peut parfois conduire à une réduction significative des cellules cancéreuses actives. Pour parfaire le drame, la tisane d'Artemisia annua ou la poudre de feuilles agit le plus fortement contre le cancer à croissance rapide, c'est-à-dire, là où la radiothérapie ou la chimiothérapie échoue particulièrement. Artemisia agit parfois aussi sur les cellules cancéreuses qui ont développé une résistance contre les produits chimiques.

Voilà des milliards de bénéfiques annuels en danger !!!!

Alors fuite en avant. Ainsi, pour protéger ses amis pharmaceutiques, l'OMS recommande aujourd'hui à tout gouvernement d'interdire toute présentation d'Artemisia annua sous forme de médicament. L'OMS affirme qu'on dispose de produits pharmaceutiques bon marché suffisants (MAIS : une seule ampoule d'artésunate 60mg coûte 195€ dans une pharmacie allemande. La même quantité de produit actif est atteinte en prenant 6g d'Artemisia annua Anamed -tisane ou poudre- pour une valeur de 2€). C'est comme cela que les patients atteints de cancer du monde entier sont ruinés financièrement.

Par une rotation des faits à 180°, on explique ce bannissement avec l'argument qu'une prise traditionnelle de la tisane réduirait l'efficacité des comprimés à l'artémisinine fabriqués industriellement, par exemple ceux destinés à traiter le paludisme. C'est pourtant tout le contraire qui est prouvé dans le lien de pubmed.gov. Un développement de résistance des parasites du paludisme a été observé en cas de prise de médicaments pharmaceutiques avec mono-principe actif isolé. Après prise de tisane de plante entière ou prise directe de feuilles fraîches cependant, la résistance disparaît et on devient de nouveau sensible à l'Artémisinine.

Les deux résultats de recherche de Mme le Professeur Tu Youyou sont donc interprétés différemment : Loué au ciel et banni aux enfers ! Loué au ciel par les industries pharmaceutiques, parce que le professeur Tu a montré comment avec l'extraction du principe actif elles peuvent gagner de l'argent. Banni aux enfers parce que justement, la re-découverte par Professeur Tu de cette plante comme remède simple contre le paludisme a conduit les américains à la défaite lors de la guerre du Vietnam et leur a valu en 1975 définitivement la perte de tout pouvoir sur les états asiatiques. C'était une honte, et c'est pourquoi on s'est bien gardé de le mentionner (!!!) lors de l'éloge exprimé 40 années plus tard en 2015 !!!

Et l'UE ????

Cela aurait été une possibilité pour les malades du paludisme , du cancer, de la borréliose etc... que de boire de la tisane d'Artemisia annua, pas en tant que remède mais comme un simple aliment. Râlé : l'Union Européenne suit fidèlement par devoir les pas de l'OMS et bloque l'échappatoire de sauvetage en novembre 2019, en classant comme « aliment nouveau non autorisé » (« novel food ») et donc interdit tout produit provenant de cette plante qui a aussi été utilisée en Europe depuis des années (tisane ou gélules etc.), ce qui est strictement illégal, totalement contraire à la science et absolument paradoxal.

Les suites dramatiques qui résultent de cette politique catastrophique, sont résumées dans le site de www.anamed.org, une association, qui était dans les tropiques précurseur pour la plantation d'Artemisia pour combattre le paludisme, mais est menacée d'être dissoute à cause de la politique. Prière d'ouvrir le document "EU und WHO strikt dagegen" (signifiant « UE et OMS strictement contre » en allemand) pour des débats plus profonds à propos de ce sujet (aussi en annexe).

Nous exprimons déjà nos sincères remerciements au nom de tous les patients, qui à travers votre contribution et vos lettres de protestation adressées aux politiciens du monde entier, survivront !!!

Some important publications:

Antitumor activity of an Artemisia annua herbal preparation and identification of active ingredients:
<https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/31132755>

Dried whole-plant Artemisia annua slows evolution of malaria drug resistance and overcomes resistance to artemisinin:
<https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/25561559>

Evaluation and pharmacovigilance of projects promoting cultivation and local use of Artemisia annua for malaria:
<http://www.malariajournal.com/content/10/1/84>

The WHO vs. the Tea Doctor:
<https://slate.com/technology/2013/04/wormwood-tea-to-treat-malaria-the-who-is-opposed-to-an-effective-preventive-medicine.html>

Perspectives of the Artemisia annua Dry Leaf Therapy (ALT) for Malaria and of its Re-Purposement as An Affordable Cure for Artemisinin-Treatable Illnesses:
https://insa.nic.in/writereaddata/UploadedFiles/PINSA/PINSA_2018_Art38.pdf

Dried Whole Plant Artemisia annua as an Antimalarial Therapy:
<https://journals.plos.org/plosone/article?id=10.1371/journal.pone.0052746>